

L'Arrivage

Voyez notre reportage sur l'entreprise Kéks à la page 14-15 de cette édition et découvrez l'offre exceptionnelle que nous proposons Caroline Lessard pour savourer des produits de l'érable !

HOMMAGE À NOS PRODUCTEURS ACÉRICOLES

Les premières cabanes à sucre sont apparues vers 1868. Le dessin traditionnel qui apparaît sur les contenants est le résultat d'un concours du ministère de l'Agriculture effectué en 1951.

Il y a environ 7 300 producteurs de sirop au Québec. Ils emploient environ 10 000 personnes.

Le Québec génère plus de 75% des produits de l'érable à travers le monde, dans plus de 52 pays. Les producteurs disposent d'une réserve de 60 millions de livres.

Le sirop d'érable est un antioxydant contenant plus de 54 polyphénols, dont le québecol, un nouveau composé unique au produit. Il est également riche en minéraux. On dit que deux cuillères à soupe de sirop d'érable apportent 100% de la dose quotidienne recommandée de manganèse, 37% de riboflavine, 18% de zinc et 7% de magnésium.

RÉPARER LES CHEMINS AU PRINTEMPS, LE CONSEIL MUNICIPAL DEMANDE VOTRE INDULGENCE !

Le printemps est à nos portes enfin et après un hiver très enneigé, nous devrons être patients en attendant la remise en état de nos chemins de gravier. **SVP, soyez indulgents!** Même si plusieurs nids de poule se créent et des valons dans la chaussée sont lassants et nous obligent à modifier nos comportements comme automobiliste, nos équipes ne peuvent pas intervenir tant que la surface de roulis n'est pas asséchée. La niveleuse ne peut pas opérer pendant cette période, sinon le tout se transforme en bouette, ce qui n'améliore pas la situation.

Pour signaler les endroits problématiques, vous pouvez en tout temps composer le 418 422-2135 poste 221 (même en dehors des heures de bureau, la centrale 24h enregistrera la requête et soyez assuré que l'équipe la traitera par la suite).

Nous remercions au passage l'équipe de voirie pour avoir été à l'œuvre sans relâche afin de veiller au déneigement de l'ensemble du territoire. Ils connaissent ce qu'ils ont à faire et ont à cœur de faire un travail de qualité. Même si la plupart sont des nouveaux dans l'équipe, il faut être reconnaissant de leur dévouement, car la main-d'œuvre est rare, les horaires sont difficiles et leur travail est essentiel.

Néanmoins, nous tenons à le mentionner, les commentaires de certains citoyens sur les médias sociaux ou ceux faits en coulisses dans le but de nuire n'aident en rien à améliorer leur travail. Ils nuisent à la motivation et à la rétention de nos employés. Par contre, une chance que d'autres citoyens contribuent positivement et autrement en apportant des solutions concrètes et le tout dans le respect. Nous aurions plus d'avantages à les imiter.

Ce type de comportement est malheureusement devenu plus fréquent depuis la fin de la pandémie comme si l'intransigeance,

l'impatience, l'individualité étaient devenues la norme. La critique et le négativisme ont fait place aux mots d'encouragement et de félicitations. Cela ne profite pas à l'ensemble de la collectivité et ce n'est pas ça Adstock. Il est encore temps de changer notre façon de communiquer et de se mettre en mode « qu'est-ce que je peux faire pour la Municipalité ». Car après tout, c'est votre Municipalité...

Votre conseil municipal

LE CENTRE AGROALIMENTAIRE DES APPALACHES

C'EST POUR BIENÔT



La MRC des Appalaches conjointement avec le Comité de développement agroalimentaire des Appalaches sont enchantés d'annoncer la nomination de monsieur Guy Poulin à titre de directeur du Centre de transformation agroalimentaire des Appalaches. Originaire de Sainte-Marie-de-Beauce et titulaire d'un diplôme en administration des affaires de l'Université Laval, monsieur Poulin a évolué durant plusieurs années dans le domaine agroalimentaire en plus d'occuper des postes de direction et de gestion. Monsieur Poulin a officiellement débuté ses fonctions le 30 janvier dernier.

Le Centre de transformation agroalimentaire, un projet de 2,2 M\$ situé dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, a comme mission de stimuler le développement du secteur agroalimentaire par la transformation des produits en plus d'accompagner et de soutenir les producteurs et les transformateurs de ce secteur. Pour ce faire, le



NOTRE ÉQUIPE

L'Arrivage

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
ÉMILIE MARCOUX-MATHIEU
SUZANNE PARÉ
LINDA ROY
CLAUDE TRÉPANIER
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF

RICHARD SAMSON

GRAPHISME & IMPRESSION

JIMMY BRETON
IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN
COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture
et Communications
Québec

centre offrira en location trois cuisines entièrement équipées, dont une avec un permis C-1 pour la transformation de la viande. Des espaces réfrigérés et d'entreposage ont aussi été aménagés pour répondre aux besoins des transformateurs.

Dès qu'Hydro-Québec aura effectué le branchement et que les derniers détails de la construction auront été complétés, le Centre de transformation agroalimentaire des Appalaches devrait accueillir ses premiers locataires. On prévoit qu'au début du mois de juin les opérations devraient débuter.

Pour plus de renseignements concernant le Centre de transformation agroalimentaire, veuillez contacter monsieur Guy Poulin, au 418 654-7696.

FRANCISATION

MÉLANIE ROY

Il y a une expression qui dit : « Ça prend tout un village pour élever un enfant ». Moi, j'ajouterais : « Ça prend tout un village pour accueillir les immigrants ». Depuis le mois de novembre, je me suis donnée le défi d'enseigner la francisation à trois travailleurs étrangers chez Bercomac. Malgré mon expérience en enseignement, j'ai réalisé rapidement que mon défi ne reposait pas seulement sur l'enseignement d'une langue.

C'est pourquoi, dans cet article, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont accompagnée pour donner du sens à mon enseignement. Merci à Xavier qui a pris de son temps pour faire visiter le complexe sportif ainsi que tous les services s'y retrouvant. Merci au Bistro d'Adstock qui a accepté de jouer le jeu de l'enseignement du menu tout en offrant généreusement une entrée à partager gratuitement.

Grâce à vous, je suis certaine que mes étudiants se sentiront plus à l'aise de fréquenter ces lieux, maintenant qu'ils comprennent le fonctionnement et qu'ils y associent des gens de référence.

Je termine en revenant à ma citation du début : « Ça prend tout un village pour élever... » Donc, lorsque vous les croiserez, n'hésitez pas à les saluer et à prendre le temps de leur parler lentement en français. C'est un plus à leur apprentissage!



ASSEMBLÉE ANNUELLE

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Invitation à tous nos membres à participer à l'assemblée générale annuelle de leur coopérative qui se tiendra le **mercredi le 26 avril à 19h30** à la salle municipale Bernardin-Hamann située au 24, Principale Ouest Adstock (secteur St-Méthode).

À cet occasion les membres pourront :

1. prendre connaissance du rapport financier pour l'année terminée le 30 octobre 2022;
2. élire deux administrateurs; Mme Mélanie Bédard et M. Michel Tardif sont sortants cette année, mais ils sont rééligibles;
3. voter sur la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des trop-perçus;
4. voter sur une proposition concernant un mandat pour une mission d'examen pour les vérificateurs.

Il est important pour les entreprises d'avoir une procuration pour votre représentant, vous pouvez la remettre directement à la coopérative ou par courriel à la coopérative avant l'assemblée. Vous pouvez vous présenter au bureau de la coopérative afin de vous procurer un formulaire ou faire une demande par courriel.

Un rappel concernant les mises en candidatures au poste d'administrateur de la coopérative, si vous désirez poser votre candidature, vous devez vous présenter à la coopérative et demander à la directrice générale

Actualité

rale un formulaire. Vous devez le remplir et le remettre avant 12h00 au plus tard le 11 avril 2023 afin de vous conformer au règlement sur les mises en candidature. N'hésitez pas à communiquer avec Mme Chantal Cloutier afin d'avoir de plus amples informations.

L'avis de convocation officiel sera affiché à votre quincaillerie BMR Express, à votre épicerie Bonichoix et un envoi sera fait par courriel à nos membres qui nous ont fourni leur adresse courriel.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse courriel et votre nom à admin@coopstmethode.ca afin de recevoir des informations sur votre coopérative. N'oubliez pas de surveiller notre page Facebook !

IMPLIQUEZ-VOUS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous êtes intéressé à ce que les services de proximité comme l'épicerie et la quincaillerie demeurent dans la municipalité. Vous avez des idées, des solutions afin qu'on puisse continuer d'offrir ces services dans la municipalité !

En vous impliquant dans le conseil d'administration de la COOP STMÉTHODE, vous participerez activement au développement de la coopérative et de ses membres. Vous contribuerez également au maintien et/ou à l'avancement de projets, tout en faisant rayonner le modèle coopératif en alimentation et dans le domaine de la quincaillerie.

On a besoin de vous, un changement s'impose afin de continuer d'offrir ces services tellement essentiels dans une petite municipalité comme la nôtre !

N'attendez pas avant de vous impliquer, c'est maintenant le temps de le faire !

OFFICE D'HABITATION DES APPALACHES

NOUVEAU SERVICE

Un **SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT** est maintenant offert à toute personne de la MRC des Appalaches qui est à la recherche d'un nouveau logement. Nous vous invitons à joindre l'Office d'Habitation des Appalaches pour plus d'information :

Denise Lavoie au **418 338-3556 poste 2** ou par courriel à recherchedelogeement@omhappalaches.ca

Par souci environnemental, L'Arrivage d'Adstock est imprimé sur du papier Enviro, 100% recyclé... et recyclable.



Au moment d'écrire ces lignes, nous encaissons les contrecoups d'une tragédie routière, survenue à Saint-Frédéric le 15 mars dernier. Elle éprouve durement la famille Asselin/Marcoux, installée dans le 14^e rang - secteur Saint-Méthode depuis plus de cinq ans.

En fait, elle afflige aussi notre communauté dans toutes les sphères et tranches d'âge. Je ne veux pas revenir sur les détails et répéter ce qui a déjà été publié sur le sujet. Notre focus se concentre évidemment sur la famille et les proches, mais n'oublions pas que cinq autres personnes (un professeur et ses étudiants) vivent aussi avec nous ce traumatisme d'une autre façon. Il n'y a pas de mots pour expliquer l'inconcevable. Il y a par contre des gestes et des actions qui apportent un certain réconfort et c'est là-dessus que je veux appuyer mon *À propos*.

Rapidement, les amis, les voisins et les producteurs agricoles des environs sont venus prêter mains fortes. Ils continuent d'ailleurs de se relayer afin de poursuivre les opérations de la ferme laitière biologique, exploitée fièrement par la famille.

La population, les commerces et les comités s'affairent depuis à cumuler les denrées et les repas pour soutenir le travail bénévole à la ferme. Le bureau municipal est actuellement le point de chute pour organiser, structurer et répartir l'aide qui provient d'un peu partout. Les témoignages d'encouragement et de solidarité fusent de partout. Nous remercions chaleureusement tous et chacun.

Un rassemblement spontané a permis aux gens de se recueillir en toute simplicité afin de témoigner notre solidarité envers les proches et la famille. La messe dominicale a été le lieu pour soutenir en pensées et en prières les membres de la famille qui luttent pour rester en vie. Il n'est pas impossible que d'autres événements de ce genre soient en préparation selon le besoin. J'ai demandé que le drapeau municipal soit mis en berne pour une période indéterminée, probablement jusqu'au moment de leur retour à la maison.

Des bienfaiteurs, qui ne sont pas nécessairement de notre région, souhaitent aussi contribuer à leur façon par des dons en argent, car ils ne peuvent pas venir sur place donner un coup de main en raison de la distance. Julie, notre directrice générale à la Municipalité, et moi avons identifié la plateforme **GoFundMe** et avons avisé la famille que nous lançons une campagne de sociofinancement en collaboration avec l'**UPA des Appalaches**. Vous retrouverez les détails à l'intérieur de cette page et sur le site web de la Municipalité.

Les partenaires du Centre de services scolaires et ceux du réseau de la santé soutiennent nos jeunes et plus jeunes, affectés par la disparation de leur ami. Les producteurs et les instances agricoles (syndicat local et régional) appuient le milieu et une intervenante de l'organisme « **Au cœur des familles agricoles** » est présente sur le terrain et accessible pour ceux et celles qui en ressentent le besoin. Je vous le dis, toutes et tous apportent et désirent faire une différence à leur manière.

Dans le contexte, je souhaite rappeler les numéros utiles suivants :

- Le **811 option 2** pour l'aide psychosociale. Des intervenants sociaux sont prêts à répondre à la demande.
- Le **450 768-6995** pour le soutien et l'accompagnement de nos producteurs agricoles. Une travailleuse de rang (ACFA) est disponible pour eux.
- Le **1 855 889-3666** pour Deuil Jeunesse.
- Le **418 422-2135** et le **info@adstock.ca**. Pour recueillir vos offres de travail à la ferme, de denrées pour soutenir le travail des bénévoles et des dons en argent qui seront remis à la famille. Nous prenons les offres et référons aux bons endroits.

Les conseillers municipaux, Michel Rhéaume et Marie-Claude L. Larose, des districts représentant le secteur Saint-Méthode, sont particulièrement impliqués.

Si vous désirez communiquer des idées ou transmettre des mots d'encouragement, vous pouvez les rejoindre à (adstock2@icloud.com pour Michel) et (adstock3@icloud.com pour Marie-Claude).

Nous avons déjà démontré à plusieurs reprises que nous sommes une communauté unie et tissée serrée. La question du temps, celui de la guérison et de l'espoir, prend ici tout son sens. Nos miraculés auront besoin de nous, un certain temps... car il nous faudra être là pour « le après ».

En toute solidarité,
Pascal Binet, maire@adstock.ca

Devant la mobilisation grandissante provenant d'un peu partout au Québec à la suite de la tragédie routière touchant la famille Asselin-Marcoux, la Municipalité d'Adstock et le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) des Appalaches ont lancé une campagne de sociofinancement via la plateforme **GoFundMe**. Cette entraide se veut avant tout un soutien à la famille.

Dès maintenant, il est possible de contribuer financièrement en se rendant sur le site web de GoFundMe et d'inscrire le mot « Adstock » dans le moteur de recherche. Parmi les campagnes qui sont affichées, il suffit de choisir celle qui est en lien avec le présent événement. L'aide financière recueillie sera remise à la famille. Le lien direct pour souscrire à cette campagne est :

www.gofundme.com/f/henrik-asselin-et-sa-famille



UNE LUTTE DIFFICILE POUR TOUS LES UTILISATEURS DU GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS

MICHEL FOURNIER, PRÉSIDENT AGLSF

LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES QUI NOUS PRÉOCCUPENT

Le **myriophylle à épis** est déjà installé dans une baie près de l'île du Détroit ; des mesures seront prises afin de le contrôler et de l'éradiquer.

Le **roseau commun** fait aussi partie des EAE à contrôler. La SÉPAQ prévoit faire des travaux en ce sens le long des rives du parc de Frontenac. L'APPGLSF invite tous les riverains aux prises avec le roseau commun à s'en débarrasser. Des informations sur les méthodes de contrôle et d'éradication peuvent être consultées sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

La **moule zébrée** rôde aux alentours en Estrie et dans le bas Saint-Laurent. Bien que notre eau ne serait pas favorable à son installation, il faut rester vigilant, d'autres espèces nous guettent.

Par mesure de précaution pour limiter les EAE, l'APPGLSF planifie cette année, avec les municipalités riveraines, l'installation de **stations de lavage** autour du lac, mais prioritairement d'une station de lavage dans le nord du lac qui s'ajoutera à celle qui existe dans le parc municipal de Lambton. Ensuite des barrières seront installées afin de donner accès au lac qu'aux plaisanciers qui auront lavé leur embarcation.

Enfin, le **doré** n'est pas une EAE mais nous cherchons encore les causes de son déclin.

LUTTE AUX CYANOBACTÉRIES

L'APPGLSF a demandé au Comité intermunicipal des cinq municipalités du GLSF, qui s'est réuni pour une première fois en février, d'harmoniser une réglementation sur le contrôle des engrais et pesticides utilisés sur les terrains des résidences. Déjà, les municipalités de Coleraine et d'Adstock se sont dotées d'un tel règlement depuis plusieurs années afin de protéger le lac. Enfin, nous proposons que toutes les municipalités du bassin versant du lac

réglementent afin d'aller dans le même sens. Nous vous reviendrons dans des communications ultérieures pour proposer des moyens efficaces pour modifier la conception de la pelouse et de son entretien.

ATELIERS D'EXPLORATION ARTISTIQUE

UNE EXCELLENTE PARTICIPATION

LOUISE NADEAU, COLLABORATRICE

Depuis le 22 février jusqu'au 12 avril prochain, une vingtaine de personnes participent à chaque mercredi aux ateliers d'exploration artistique organisés par la MRC des Appalaches. Les ateliers se déroulent dans une ambiance très conviviale au Centre intergénérationnel de Sacré-Cœur-de-Marie et réunissent des citoyennes des municipalités du secteur Nord de la MRC. Les participantes sont fort emballées par les projets artistiques différents que leur soumet à chaque semaine l'artiste en arts visuels, Annie Rodrigue, de la peinture d'insectes au café aux oiseaux de Riopelle en passant par des collages originaux de diverses matières. Ces séances destinées aux 55 ans et plus sont offertes gratuitement grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023 de la MRC des Appalaches à laquelle contribue Desjardins.



GESTION IMMOBILIÈRE ADSTOCK

IMMEUBLES À REVENUS CHALET À LOUER

9, rue de la Plage Est
Adstock, Qc G0N 1S0
gia1@live.ca

www.gestionimmobiliereadstock.com
418 422-5502

DANIEL BISSON

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

C: 418 334-4774
B: 418 338-4220

ROYAL LEPAGE
BLANC & NOIR

daniel.bisson@royallepage.ca
royallepageblancetnoir.ca

ROYAL LEPAGE
TOP 2%
NATIONAL
2022

ROYAL LEPAGE
PALME D'OR DU PRÉSIDENT
2022



LES ACTIVITÉS DE PÂQUES

Qui dit mois d'avril, dit congé de Pâques! Du 7 au 10 avril 2023, le Service des loisirs vous offrira diverses activités amusantes. Voici un avant-goût des activités proposées :

décoration des œufs géants sur le territoire d'Adstock, du vendredi 7 avril au lundi 10 avril 2023. Apporte tes crayons. Ensuite, prends-toi en photo avec l'œuf, envoie-nous ta photo et cours la chance de gagner un chocolat de Pâques;

autres activités à venir

Afin de connaître tous les détails des activités, surveillez notre page Facebook Loisirs - Municipalité d'Adstock et le site Internet de la Municipalité.



DÉFI 4 VENTS - 3 JUIN 2023

La Municipalité d'Adstock sera en mode Défi 4 Vents le samedi 3 juin 2023. Viens t'amuser avec ta gang lors du plus bel événement de la région. Les inscriptions sont présentement en cours. Tu retrouveras le lien pour t'inscrire sur le site Internet du Défi 4 Vents : www.defi4vents.com.

Nos quatre épreuves sont de retour : le 2 km, 5 km, 10 km et 21,1 km. Nous relançons également la 2^e édition de la Compétition d'école Sports Experts. Il s'agit d'une compétition amicale entre les écoles primaires de la région qui a pour but de les inviter à bouger dans le plaisir.

Finalment, nous sommes extrêmement fiers de pouvoir compter sur le retour de notre commanditaire principal, la Boulangerie St-Méthode. Tous les participants inscrits recevront une médaille à l'effigie de l'événement, un pain et un sac réutilisable de la Boulangerie St-Méthode.

La 9^e édition du Défi 4 Vents est officiellement lancée. Au plaisir de te voir le **3 juin prochain**.



**SAMEDI LE 15 AVRIL 2023,
DE 9 H 00 À 16 H 00**



**CASERNE DE POMPIERS
28, RUE BÉDARD**

CUEILLETTE DE CANETTES ET BOUTEILLES CONSIGNÉES

Des parents de l'Organisme de Participation de Parents (OPP) passeront dans les domiciles du secteur de Saint-Méthode afin de récupérer vos canettes et bouteilles consignées au profit de l'école aux Quatre-Vents pour des activités et sorties de fin d'année pour les élèves.

Vous devez laisser vos sacs/caisses sur le bord du chemin le matin même ou les apporter à partir du vendredi 7 avril directement à la caserne de pompiers de St-Méthode.

Merci à tous !



Bouteille en verre

Canette

Bouteille plastique

INSCRIPTIONS TERRAINS DE JEU / ACTIVITÉS ESTIVALES

Les inscriptions pour les activités estivales et les terrains de jeu débiteront au cours du mois d'avril 2023. Surveillez nos réseaux sociaux et vos groupes Facebook. Les informations seront partagées à ces endroits lorsque les inscriptions seront disponibles.

Pour toutes questions, contactez le Service des loisirs.

Assemblée générale annuelle virtuelle

Caisse Région de Thetford

Jeudi 20 avril - 18 h 30

desjardins.com/81520008



Votez en ligne

Dès la fin de la diffusion de la rencontre et jusqu'au 24 avril 2023, votez sur le partage des excédents annuels (ristournes) et l'élection des administrateurs, si applicable :

site Web Caisse | desjardins.com | AccèsD

FERMETURE - COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

La saison 2022-2023 du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher tire à sa fin. La patinoire Bercomac fermera ses portes **mardi le 11 avril 2023**. Pour ce qui est du gymnase, il demeurera ouvert à raison de quelques plages horaires par semaine. Pour en savoir davantage, surveillez l'horaire et nos publications via nos différents outils de communication.



Desjardins

MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ ST-MÉTHODE

RITA VIGNEAULT, SECRÉTAIRE



ACTIVITÉS À VENIR :

Après-midi de jeux et partie de sucre : mercredi le 19 avril 2023. L'après-midi de jeux commencera à 13h00 comme à l'habitude suivi de la tire vers 14h30. Le souper sera servi à 17h00 pour ainsi donner la chance à ceux qui veulent participer à la messe de 16h00 de le faire. Le coût pour la journée tire et souper est de 10 \$. Bienvenue à tous!

Déjeuner mensuel : vendredi le 21 avril 2023 à 8h30. Les gagnants des tirages de mars sont : Denise Doyon, Rita Mercier, Marcel Falardeau. À chaque mois, le club offre un bon d'achat de 10 \$ échangeable dans un commerce d'Adstock. Nos déjeuners sont toujours le troisième vendredi du mois. C'est le Bistro d'Adstock qui nous accueille. Prix de présence aux participants. Bienvenue à tous!

Message important : l'activité des jeux est le quatrième mercredi du mois. Si vous souhaitez la **continuité de cette activité**, on vous invite à vous joindre au groupe pour socialiser et vous amuser. Un léger goûter est servi à chaque mois. Nous soulignerons les anniversaires du mois et un prix sera tiré parmi ceux dont c'est leur anniversaire dans le mois.

ANNIVERSAIRES DU MOIS D'AVRIL :

- | | |
|---|--|
| 01 Ginette Vigneault | 16 Gabrielle Dorval et Linda Roy |
| 02 Robert Sarrasin | 18 Jeannine Pomerleau |
| 08 Madeleine Fortier, Ghislain Dostie et Thérèse Prévost | 19 Noël Marois |
| 09 Odélide Nadeau | 21 Sylvie Grondin |
| 10 Géralda Jolicoeur | 26 Denise Doyon |
| 11 Laurent Couture | 27 Micheline Blondeau et Lyne Roy |
| 13 André Vigneault | 28 Nicole Rodrigue |
| 14 Claire Dorval et Jocelyne Marois | 29 Gisèle Turgeon |

N'oubliez pas qu'on vous offre en tout temps **un service d'accompagnement** pour vous rendre à n'importe laquelle des activités de FADOQ, vous devez communiquer avec : Gisèle Perreault 418 422-5654, Rosianne Perreault 418 422-2974 ou Jeannine Pomerleau 418 422-2155 qui vous organisent les transports.

Si vous avez des **suggestions pour d'autres activités**, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Les membres du bureau de direction sont attentifs à toutes vos suggestions et commentaires pour rendre votre club plus dynamique. Notre club comporte maintenant **230 membres**. Merci de nous aider à revitaliser notre club, vous êtes essentiels. Bienvenue à tous!

PENSÉE DU MOIS

En ce mois d'avril 2023, du 16 au 22 avril, nous soulignerons la semaine québécoise du BÉNÉVOLAT. Vous savez qu'un bénévole, c'est une personne qui donne du temps sans être payée. S'il n'est pas payé, ce n'est pas que parce que son travail ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de PRIX! Le bénévolat nous donne l'occasion de faire de très belles rencontres, de vivre des moments enrichissants avec des gens engagés, ce qui est vraiment stimulant pour nous et cela nous fait de bien!

Donner est plus durable que recevoir et donner nous rend plus fier!

En ce mois d'avril, BÉNÉVOLONS ENSEMBLE POUR NOTRE BIEN ET CELUI DES AUTRES !

VERS UNE 3^E ÉDITION POUR LE FESTIVAL DES CAMPEURS

Le comité organisateur du Festival des campeurs d'Adstock est présentement à préparer sa 3^e édition qui se déroulera du **18 au 21 mai**, au cœur du village de Saint-Daniel.

Le fondateur de l'événement, monsieur Pascal Roy, a récemment dévoilé sa programmation qui se veut diversifiée réunissant à la fois les familles, les adeptes de camping et bien sûr, les amateurs de musique country.

Ayant vu le jour en 2019, ce festival a accueilli dès sa première édition plus de 6 000 personnes. De retour après deux ans d'absence, en raison de la crise sanitaire qui empêchait tout rassemblement, le Festival des campeurs a réuni pas moins de 8 000 personnes et 115 véhicules récréatifs ont campé à proximité du site. La qualité de l'événement attire non seulement les festivaliers adstockois, mais également ceux qui proviennent des quatre coins du Québec. Cet événement permet de faire connaître les principaux attraits touristiques de la région à des milliers de personnes qui séjournent dans le secteur Saint-Daniel.

Étant un collaborateur dans la réalisation de ce festival, la Municipalité d'Adstock soutient monsieur Roy et son équipe pour que le déroulement de cet événement se réalise en toute sécurité et en respect du voisinage. Ensemble, les parties œuvrent à faire de ce festival un rendez-vous remarqué et remarquable tout en tenant compte des préoccupations des citoyens demeurant près du site. « Nous sommes impressionnés par la qualité de la programmation et de l'engouement suscité par le Festival des campeurs. Le nombre total de festivaliers pendant l'événement dépasse largement la population de la Municipalité. Alors, devant ce succès et cet achalandage, nous devons déployer des moyens pour assurer la sécurité et que les citoyens du secteur soient respectés pendant l'événement. Il ne faut pas oublier que les personnes qui participent aux festivités fréquentent le dépanneur du coin ou encore la station d'essence. Le festival a ainsi un impact positif tant socialement parce qu'il concourt au rayonnement d'Adstock, qu'économiquement, car il contribue à la consolidation de nos services de proximité. », de mentionner le maire d'Adstock, monsieur Pascal Binet. D'ailleurs, afin que la prochaine édition soit une réussite, le comité organisateur est présentement à la recherche de bénévoles. Pour les personnes intéressées à soumettre leur nom, il est possible d'entrer en contact avec l'équipe en se rendant sur le site Internet du Festival des campeurs (www.festivaldescampeurs.ca).



Le Réseau des Éclaireurs de la MRC des Appalaches est un regroupement de citoyens ayant des caractéristiques diversifiées, comme l'âge, la municipalité et l'occupation. Ces derniers complètent mensuellement une vigie psychosociale, soit un court sondage, sur leur perception du moral de la population. Les Éclaireurs reçoivent un courriel chaque début du mois et ont une semaine pour y répondre. Cela permet de savoir comment se porte la communauté et, par la suite, de pouvoir poser des actions afin d'améliorer le bien-être de notre population. De plus, nos Éclaireurs sont invités à être bienveillants envers leur entourage et ils y sont outillés par une initiation aux premiers secours psychologiques.

Déjà plus d'une soixantaine de personnes participent au projet, mais nous souhaitons recruter davantage d'Éclaireurs afin d'obtenir un portrait qui représente, le plus exactement possible, l'état et les préoccupations des citoyens de l'ensemble de la MRC des Appalaches. Vos commentaires sont anonymes et les réponses sont analysées mensuellement et partagées à des chefs de service et représentant du milieu communautaire. Cette analyse permet de cerner la façon d'améliorer l'accessibilité des soins de santé et des services sociaux à la population, selon les informations que vous nous aurez transmises. La participation sociale, l'entraide et la bienveillance sont au cœur de cette initiative.

Prenez part au mouvement vous aussi! Vous pouvez en connaître plus sur le Réseau des Éclaireurs et vous inscrire via le site Internet : <https://www.cisssca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/prevention-promotion/reseau-declaireurs>.

Pour toutes questions ou commentaires, nous vous invitons à communiquer avec Catherine Gagnon-Grégoire au **418-386-3363 p.43418** ou au catherine.gagnon-gregoire.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

sylvie hamel communications
objets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs



450 775-4601
418 341-0711

81, rue Notre-Dame Ouest
Thetford Mines QC G6G 1J4

info@shcpromo.com
sylviehamelcommunications.com

LES JARDINS BEAUSÉJOUR

Plants de légumes
Annuelles
Terreau

1631, 36^e Rue (Route 269 Nord)
La Guadeloupe
(Québec) G0M 1G0



[418 459-6368](https://www.facebook.com/lesjardinsbeauséjour)

Pour Pâques, pensez IGA ST-PIERRE!
Jambon / méchoui sur place.
Service personnalisé.



COMMANDES EN LIGNE AU WWW.IGA.NET
SERVICE DE LIVRAISON

Suivez-nous sur [f](https://www.facebook.com/IGAStPierre)

780, Boul. Frontenac Est | T.: 418 335-6222
Thetford Mines, QC G6G 6H1 | F.: 418 335-6443

C^{te} Christine Talbot
notaire inc.



Cessionnaire du greffe des notaires
ANDRÉ AUCLAIR **GILBERT LACROIX**
DENIS BÉLANGER

560, 8^e rue Est,
La Guadeloupe, Qc. G0M1G0
5, rue Principale Ouest Adstock G0N1S0

418 459-6438
christine.talbot@notarius.net

Mercredi : 18h30 à 19h30

Judi : 13h00 à 14h00

Téléphone : 418 422-2131

Courriel : bibliojgmarois@gmail.com

Bibliothèque-Jean-Guy-Marais

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

J'AI OUBLIÉ D'EXISTER (roman)

Valérie Dionne

Valérie Dionne a toujours été fascinée par l'écriture et les langues. D'abord traductrice à la pige pendant quelques années, elle réalise que le contact humain lui manque. Elle retourne sur les bancs d'école pour travailler comme inhalothérapeute pendant huit ans, pendant qu'elle devient maman. Aujourd'hui, elle partage son temps entre ses enfants, l'écriture et ses chats.

Madeline a du mal à surmonter le deuil de son grand-oncle écossais. À sa grande surprise, elle hérite de sa maison située beaucoup trop loin de sa réalité. Elle part donc sur le vieux continent avec l'intention de tout régler en un mois mais elle rencontre un mystérieux et séduisant guide écossais. Saura-t-elle reprendre sa vie d'avant?

LA BOULANGERIE MÉNARD (roman d'époque)

Marie-France Daigle

Après nous avoir séduits avec *Le secret des sœurs Paquin*, l'auteure nous propose ici l'histoire émouvante d'une jeune femme

qui doit lutter contre l'adversité afin de retrouver, une à une, les parcelles d'un bonheur évanoui.

Été 1907. Charlotte, seize ans est heureuse et fiancée à Édouard, le meilleur parti de son patelin. Voyant sa vie brisée elle tombe dans une profonde dépression. Ses parents l'envoient chez une tante boulangère. Charlotte apprendra le métier et doublera les profits du petit commerce. Mais un autre malheur rôde. Saura-t-elle lui faire face?

LE NID (thriller)

Sarah Pearse

Après le succès international de son premier roman *Le Sanatorium*, l'auteure anglaise continue de s'inspirer de ses voyages pour nous livrer des thrillers glaçants.

Un jour de juin, en pleine canicule, un groupe de proches arrive à Lumen, un centre de bien-être luxueux situé sur l'île isolée de Reaper's Rock. Tous n'aspirent qu'à se détendre mais un corps est retrouvé sur les rochers, près du pavillon de yoga. L'inspectrice Elin Warner est chargée de l'enquête. Bientôt, le cadavre d'un autre invité est découvert dans un endroit sinistre.

soirée ou on s'attelle aux tâches ménagères qu'on n'a pas eu le temps de faire et qui s'accumulent, et c'est un cercle vicieux qui s'enclenche. On se laisse piéger en pensant qu'on accomplira plus de choses si on réduit nos heures de sommeil. Ce n'est pas une bonne idée!

Le sommeil est tout aussi essentiel à notre organisme que la satisfaction des autres besoins primaires comme manger, boire et respirer. On ne remet jamais en question ces derniers, alors pourquoi le faire pour le sommeil? On sait que bien manger et bouger au quotidien sont deux facteurs importants pour être en santé. Mais il ne faut pas oublier le sommeil. Bien entendu, la conciliation travail-famille n'est pas toujours évidente, mais c'est peut-être le moment d'établir des priorités et d'apprendre à dire non pour ne pas rogner sur ses heures de sommeil. Sinon, personne n'en sortira gagnant!

Bien dormir donne de l'énergie - Contrairement à ce qu'on pense, le sommeil est un processus actif. Pendant la nuit, notre cerveau traite tout ce que nous avons vu, entendu et appris pendant la journée. En outre, le sommeil permet à notre système immunitaire de se renforcer, à notre métabolisme de se réguler et à nos cellules endommagées de se réparer. C'est pourquoi bien dormir nous donne de l'énergie toute la journée et augmente notre qualité de vie. Avoir plus d'énergie, ça veut dire:

- prendre le temps de cuisiner;
- être plus efficace au travail;
- être en forme pour faire des choses qu'on aime;
- avoir davantage le goût de bouger, ce qui nous permettra de mieux dormir, etc.

Bref, c'est un cercle vertueux qui s'installe. De quoi vivre plus longtemps et en meilleure santé!

Psitt! Si on a encore de petits coups de barre dans la journée, on peut aussi faire une sieste pour booster notre énergie. Mais rien ne vaut une bonne nuit de sommeil!

Source : <https://montougo.ca/se-sentir-bien/prendre-soin-de-soi/prendre-soin-de-soi-grace-au-sommeil/>

Environnement

ADHÉSION À LA DÉCLARATION POUR L'INTÉGRATION HARMONIEUSE DES ACTIVITÉS MINIÈRES AUX TERRITOIRES

JEAN ROY, président CCE

Le mois dernier, nous mentionnions que l'engouement pour les nouveaux minéraux critiqués en raison de leur utilisation dans la fabrication de produits technologiques contribuant à la transition énergétique soulève des inquiétudes des collectivités quant à un possible impact sur le territoire.

L'aménagement du territoire est une compétence fondamentale des municipalités en autant qu'elles aient les outils nécessaires pour assurer une cohabitation harmonieuse des différentes activités sur leur territoire. Toutefois, le régime particulier encadrant les activités minières limite la portée des moyens traditionnels en aménagement du territoire mis à la disposition d'une municipalité.

C'est pourquoi, lors de la séance du Conseil municipal du 13 mars dernier, les élus ont appuyé à l'unanimité l'adhésion à la Déclaration pour l'intégration harmonieuse des activités minières aux territoires de l'Union des Municipalités du Québec.

ATTENDU QUE la diversité des réalités territoriales du Québec exige une approche adaptée aux contextes économiques, sociaux, environnementaux et culturels des différents milieux quant à l'intégration de nouvelles activités minières;

ATTENDU QUE les municipalités sont les plus aptes à assurer la bonne cohabitation des différentes utilisations du territoire en considération des réalités propres à chaque territoire;

ATTENDU QUE le régime particulier applicable à l'encadrement des activités minières limite la portée des outils traditionnels d'aménagement du territoire à la disposition du milieu municipal;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'est doté d'une orientation gouvernementale en aménagement du territoire (OGAT) définissant les critères applicables pour l'identification par les MRC de territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) dans lesquels toute activité minière est prohibée;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités ont fait part d'enjeux concernant leur capacité à mobiliser cette OGAT pour assurer une véritable cohabitation harmonieuse des activités minières avec les autres utilisations du territoire;

ATTENDU QUE ces préoccupations concernent notamment les limites de l'OGAT par rapport à la capacité des municipalités à assurer la protection des sources d'eau po-

table pour leurs populations;

ATTENDU QUE ces préoccupations concernent également les limites de l'OGAT au regard de la capacité des municipalités à assurer la cohabitation harmonieuse des activités minières avec la villégiature et le récréotourisme;

ATTENDU QUE les membres de l'Union des municipalités du Québec réunis à Gatineau le 26 janvier 2023 ont entériné la Déclaration pour l'intégration harmonieuse des activités minières aux territoires.

- Mettre à jour l'encadrement municipal des activités minières afin de tenir compte de l'évolution du contexte minier québécois, notamment par le retrait de l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et par la modernisation de l'OGAT relative aux activités minières.
- Modifier dès maintenant l'OGAT relative aux activités minières pour permettre aux municipalités de reconnaître spécifiquement la valeur économique, sociale et culturelle de la villégiature en assurant la cohabitation harmonieuse des activités minières avec cette activité.
- Assurer la pérennité du prélèvement d'eau souterraine ou de surface à des fins de consommation humaine en considérant la nécessité de la recharge des nappes phréatiques, dans le contexte de stress hydrique engendré par les changements climatiques.
- Modifier la loi afin de permettre aux municipalités de différencier l'extraction des ressources minérales de surface, comme les carrières, gravières et sablières, des autres activités minières dans l'identification de TIAM.
- Reconnaître formellement que l'acceptabilité sociale par les communautés locales et par les municipalités concernées constitue un élément fondamental pour tout projet minier.
- Mettre en place un comité technique, composé de spécialistes en aménagement du territoire de tous les ordres de gouvernement et de spécialistes du secteur minier, qui aura pour mandat de proposer des améliorations au régime d'encadrement des activités minières par l'aménagement du territoire.

Capsule santé

AVEC MIREILLE LESSARD

PRENDRE SOIN DE SOI GRÂCE AU SOMMEIL

Pour prendre soin de soi, il n'existe pas de recette universelle. Certaines personnes aiment se balader dans la nature, d'autres préfèrent faire du yoga, lire un bon livre ou cuisiner. Mais une chose n'est pas optionnelle: le sommeil. Bien dormir est essentiel pour notre bien-être, surtout si on veut avoir plus d'énergie!

Faire du sommeil une priorité - On semble oublier que sans sommeil on ne peut pas donner le meilleur de soi-même. On réagit plus lentement, notre productivité diminue, et notre stress augmente considérablement. C'est pourquoi on doit faire du dodo une priorité, établir des limites claires et mettre au point une routine qui favorisera un sommeil réparateur.

C'est d'ailleurs ce qu'on fait pour les enfants, car on sait que le sommeil est essentiel pour eux. Mais, en tant qu'adulte, on a plutôt tendance à boire un énième café dans la journée pour venir à bout de nos tâches, à se remettre au travail en soirée si on n'a pas terminé en journée ou à regarder un «dernier» épisode d'une série télévisée quelconque ou ce qui s'est passé sur les médias sociaux au lieu de se mettre au lit pour dormir et laisser notre corps et notre cerveau se reposer. On se couche tard, on ne dort pas assez. Au matin, le réveil sonne, on ouvre les yeux, et tout ce qu'on veut, c'est pouvoir dormir quelques minutes de plus. Mais la journée commence, alors on se lève et on prend notre première tasse de café pour compenser le manque de sommeil de la nuit.

Le sommeil: un besoin de base - On fonctionne sur le pilote automatique, et ça nous prend des heures avant de se sentir réellement réveillé. Comme on n'a pas assez dormi, l'efficacité n'est pas au rendez-vous, alors on reprend des dossiers en



Les recettes des Fermières

TARTE AU SIROP D'ÉRABLE FORTIN



Ingrédients :

- 1 ½ tasse de sirop d'érable
- 1 tasse de crème 35 %
- ¼ tasse de fécule de maïs et ¼ tasse d'eau (mélanger ces 2 ingrédients ensemble)

Préparation :

Mélanger le sirop, la crème, la fécule de maïs avec l'eau. Faire cuire au four micro-ondes de 6 à 7 minutes. Brasser à toutes les 2 minutes. Laisser refroidir. Mettre dans une abaisse de tarte cuite.



TRUC

Chauffer du lait sans qu'il colle au fond de la casserole : même en le faisant chauffer à feu très doux, le lait a tendance à coller au fond de la casserole. Pour éviter cela, verser le lait froid dans une casserole préalablement humectée. La pellicule d'eau déposée au fond de la casserole empêchera le lait de s'y fixer.



VOUS PLANIFIEZ RÉALISER DES TRAVAUX CETTE ANNÉE?

N'ATTENDEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE POUR DEMANDER VOTRE PERMIS!

Vous envisagez d'effectuer des travaux de construction, de rénovation ou de transformation sur votre propriété? Comme vous le savez, la majorité des travaux nécessitent un permis ou un certificat. Si la période estivale est l'occasion idéale pour entreprendre des travaux, il faut savoir également que c'est lors de cette période que le Service de l'urbanisme et de l'environnement reçoit un très grand nombre de demandes, provoquant ainsi des délais de délivrance plus élevés. Ce faisant, nous vous recommandons de présenter vos demandes de permis en avance (préférentiellement avant la période estivale).

Le délai pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation varie selon la nature du projet, en fonction de la période d'achalandage et si la demande est complète. Le délai peut aller jusqu'à un maximum de 30 jours suivant le dépôt de la demande.

Vous vous demandez si vos travaux projetés nécessitent un permis ou une autorisation?

Liste de travaux nécessitant un permis

- Construction d'un bâtiment (maison, cabane à sucre, bâtiment agricole, camp, etc.).
- Construction accessoire (garage, abri d'auto, véranda, remise, cabanon, abris à bois, galerie, gazébo fixe, serre domestique, poulailler, etc.).
- Changement des matériaux extérieurs (toiture, revêtement muraux) sauf si vous remettez le même type de matériaux.
- Changement des portes et fenêtres.
- Agrandissement de tout bâtiment.
- Rénovation intérieure (cuisine, salle de bain, finition du sous-sol, ajout d'une chambre, changement des revêtements de plancher, isolation extérieure, etc.).
- Installation d'une piscine ou d'un spa.
- Installation septique et puits.
- Travaux dans la bande riveraine (quai, enrochement, réfection de muret, etc.).
- Accès à la voie public (ponceau) ou agrandissement.
- Abattage d'arbre en milieu urbain et autour des lacs.
- Travaux qui nécessitent un remaniement de sol lorsque vous êtes à moins de 300 m d'un lac ou d'un cours d'eau (agrandissement d'un stationnement, travaux d'excavation, installation d'un ponceau, etc.).
- L'occupation d'une roulotte de séjour.
- La location de chalet de courte durée (AirBnB ou autre).
- Travaux de démolition.
- Tous autres travaux et constructions définis au règlement de zonage.

Cette liste est un résumé, en cas de doute, prenez le temps de vous informer auprès du Service de l'urbanisme ou de l'environnement.

Lorsque vous désirez démolir un bâtiment, une galerie ou autre il vous faut un permis de démolition. Ceci est à votre avantage, car cela pourrait vous éviter des situations que vous n'auriez pas prévues. À titre d'exemple, si la construction est dans la bande de protection riveraine et que vous la démolissez, vous ne pourrez plus la reconstruire puisque toute construction est interdite dans la bande riveraine. En nous avisant, nous pourrions vous orienter vers d'autres options.

N'oubliez pas que si vous effectuez des travaux sans permis vous commettez une infraction et êtes passible d'une amende entre 1000 \$ et 2000 \$.

Dépôt de demandes de permis

Il est maintenant possible de faire des demandes de permis en ligne. En remplissant le formulaire de permis en ligne, vous pourrez ainsi le transmettre virtuellement, suivre votre requête et connaître le moment requis pour le paiement par carte de crédit. Lorsque toutes les étapes mentionnées seront complétées, vous pourrez imprimer vous-même le permis que vous aurez reçu par courriel.

Pour accéder à la demande de permis en ligne, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité d'Adstock et cliquez sur les onglets « Service aux citoyens » et « Urbanisme et permis ».

Sachez que les demandes peuvent toujours être acheminées par courriel ou au bureau municipal.

Pour les demandes relatives au bâtiment (construction, rénovation, agrandissement, etc.) :

Courriel : batiment@adstock.ca / tél. : 418 422-2135, poste 225

Pour les demandes relatives à l'environnement (arbres, remaniement des sols, bande riveraine, installation septique, puits, etc.) :

Courriel : environnement@adstock.ca / tél. : 418 422-2135, poste 226

L'équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement vous souhaite un beau printemps!

RAPPELS

AUTORISATION DE COUPE D'ARBRES - Assurez-vous d'avoir en main votre autorisation de la Municipalité pour toute coupe d'arbres en zone de villégiature et dans les périmètres urbains avant d'effectuer des travaux selon le règlement de zonage numéro 69-07. Pour de l'informations : Sandie Cloutier, technicienne en environnement, 418 422-2135, poste 226 ou environnement@adstock.ca



ABRI D'AUTOS TEMPORAIRE - Tous les abris temporaires (garages de toile) doivent être démontés pour le 30 avril 2023. Cette opération nécessite également le démontage de la structure. Par contre, si la structure est toujours prise dans la glace, il est possible de demander un délai pour le démontage en vous informant à environnement@adstock.ca ou au 418 422-2135 poste 226. Nous demandons votre collaboration afin de vous éviter toute sanction à ce sujet.

BALISAGE DES PROPRIÉTÉS - La période de balisage des propriétés prendra fin le 15 avril 2023.



Il y a quelques années, le Conseil municipal d'Adstock a imaginé et mis sur pied le programme original « Une naissance, deux arbres », par lequel chaque enfant qui naît ou est adopté à Adstock a la chance de se voir attribuer, dès sa naissance, un arbre qui grandira, s'épanouira et s'enracinera avec lui sur le territoire. Les deux cercles de Fermières d'Adstock contribuent également pour les nouveau-nés.

Ainsi, en vertu de ce programme, les nouveaux parents qui le désirent n'ont qu'à signaler la naissance ou l'adoption d'un enfant pour qu'un arbre de la plantation annuelle lui soit attribué symboliquement. Madame Marie-Claude Létourneau-Larose, conseillère, est responsable de ce dossier ainsi que madame Isabelle Nadeau, secrétaire à la Municipalité.

Qui est admissible à ce programme? Tous les enfants nés ou adoptés **entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023**, dont les parents résident à Adstock, sont admissibles. Il suffit aux parents de faire une demande à cet effet auprès du secrétariat municipal et de présenter une simple preuve de résidence, accompagnée du certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant. Les formulaires sont disponibles au bureau de la municipalité ou sur son site Internet.

Les mois d'avril et mai 2023 seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au début de l'été.

Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant lorsque celui-ci leur présentera « son arbre ».

De plus, la Bibliothèque Jean-Guy-Marois, dans le cadre de la Politique des familles et des aînés, est fière de collaborer au programme en donnant gratuitement un livre à tous les nouveau-nés inscrits au programme. Ce projet a pour objectif de donner le goût de la lecture aux tout-petits, en leur offrant dès leur naissance un livre. Les tout-petits auront ainsi un éveil à la lecture et le goût des livres.

Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

LE CONSEIL EN BREF (MARS 2023)

CORRESPONDANCE

- Demande citoyenne pour l'établissement d'un parc à chiens dans le secteur de Sacré-Coeur-de-Marie.

AFFAIRES DU CONSEIL, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

- Adoption des règlements #1-2023 et #2-2023 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux d'aménagement et d'installation de conditionnement et déshydratation de boues de fosses septiques d'un Écocentre régional, prévus pour 2023 de la RIRT.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Adoption avec modification du règlement #285-23 concernant la tarification des permis, des certificats et pour le traitement de diverses demandes en matière d'urbanisme.

- Adoption du règlement #286-23 amendant le règlement de contrôle intérimaire #280-22 en lien avec la refonte en urbanisme.

- Avis de motion et dépôt du projet de règlement #289-23 amendant le règlement 2020-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

PIIA :

- accepté pour le 10, chemin du Côteau;
- accepté pour le 15-5, chemin du Versant.

Appui des projets suivants :

- contrôle des sédiments sur la rue des Tulipes de l'Association des riverains de la Place idéale;
- achat de 6 bouées et la confection d'une affiche de sensibilisation afin de délimiter l'herbier de myriophylle à épis au Grand lac St-François par l'Association pour la protection du Grand lac Saint-François;
- contrôle des sédiments sur le chemin du Bocage par l'Association des propriétaires du lac à la Truite.

- Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Stations de nettoyage d'embarcations pour le projet d'amélioration de la station de lavage au lac du Huit et désignation de Marc Lewis, président de l'A.P.E.L.-du-Huit, à agir au nom de la Municipalité d'Adstock.

- Nomination de Guy Châteauneuf à titre de membre du Comité consultatif en environnement dans la catégorie « membre de la population portant un intérêt marqué pour l'environnement et ayant été sélectionné par le conseil sur appel de candidatures publiques ».

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Caution donnée au Comité de Promotion Industrielle d'Adstock (345 000 \$ pour une durée de 20 ans ou moins) pour l'achat du 81-83, rue Fortin Nord.

*Là où la
FINESSE
et la
DECADENCE
se rencontrent*

Këks

Pâtisseries à L'ÉRABLE artisanales

KËKS, DES PÂTISSERIES
RÉALISÉES CHEZ NOUS, **SUBLIMES ET IRRÉSISTIBLES**



On m'avait parlé avec beaucoup d'éloges de cette entreprise établie à Adstock, dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, et de ses produits de plus en plus recherchés par les amateurs de pâtisseries. Étant moi-même un peu gourmand et curieux, je suis donc allé à la rencontre de l'entrepreneure derrière ces pâtisseries pour en savoir davantage.

Il s'agit de Caroline Lessard, une jeune femme inspirante de chez nous qui a repris les rênes de l'érablière familiale et fondé, au printemps 2022, l'entreprise KËKS-Pâtisseries à L'Érable Artisanales. En passant, pour les intéressés, « KËKS » est un mot allemand qui signifie biscuit ou petit gâteau et qui se prononce comme le mot anglais « Cakes », en insistant sur le « S » à la fin. Un mot court, original et qui passe partout peu importe la langue.

Agronome de formation, Caroline a toujours adoré, pour son propre plaisir, cuisiner, élaborer ses propres recettes, faire des essais et réaliser de belles présentations culinaires. Un véritable passe-temps chez elle. Elle n'a pas hésité à aller chercher de la formation pour mieux assurer le succès de son entreprise, notamment auprès de l'École Hôtelière de la Capitale.

Passionnée, créative, déterminée et résiliente, les hasards de la vie ont fait en sorte que Caroline doive faire une pause dans sa vie professionnelle, en raison de problèmes de santé importants. Pendant sa convalescence, pour relaxer et se changer les idées, elle est donc retournée à son passe-temps préféré pour créer ses propres recettes de pâtisseries à l'érable, mettant du même coup à contribution la production acéricole de l'érablière familiale.

Et, c'est de là que tout est parti. Elle a débuté, avec les équipements que l'on retrouve généralement dans une cuisine de maison, une petite production de son fameux carré à l'érable, L'Addictif. Elle a commencé par en don-

ner aux membres de la famille, aux amis et connaissances. Puis par le phénomène du bouche à oreille, des gens l'ont contactée pour passer des commandes et lui acheter ses produits. Il lui a fallu revoir à la hausse sa production, en même temps qu'elle a diversifié la variété de ses produits : macarons, meringues, tartelettes, brownies se sont ajoutés à son offre.

L'engouement pour les produits KËKS est en plein essor et la demande est devenue très forte. Il a fallu revoir les équipements de production pour y répondre, mais pour la propriétaire il n'est pas question de se tourner vers une production industrielle. Tout continuera à se faire à la main, de façon artisanale, et sans additifs chimiques ou artificiels. Même chose pour les emballages, la plupart sont compostables.

Caroline voit grand pour son entreprise. Elle envisage ajouter d'autres points de vente situés, cette fois, à Québec, Sainte-Marie, Saint-Georges et Princeville. Présente aussi en Alberta, elle regarde les possibilités du côté de Toronto. Elle demeure toutefois prudente face à une croissance trop rapide. Elle veut demeurer en plein contrôle et, surtout, ne pas devenir trop gros, trop vite. Elle entend bien planifier ses opérations pour assurer le succès et la pérennité de son entreprise.

On dit souvent que l'essayer, c'est l'adopter. Alors, je vous invite, si ce n'est pas déjà fait, à vous procurer les excellentes pâtisseries KËKS et à encourager une entreprise de chez nous. Vous verrez, c'est Addictif sans jeu de mots.

En terminant, KËKS accepte les commandes spéciales. Je vous invite à consulter la page Facebook de l'entreprise pour en connaître davantage.

Bonne dégustation !

**IL EST POSSIBLE DE RETROUVER CES DÉLICIEUSES PÂTISSERIES
DANS DIFFÉRENTS POINTS DE VENTE DANS LA RÉGION :**

Addictif seulement

- Boutique gourmande Korsé Café (Thetford Mines)
- Les Pères nature (Sainte-Marie et St-Georges)

Addictif, macaron et meringue

- Boulangerie Lambton
- Inter Marché Poirier et fils (Lambton)
- Porcella (St-Évariste de Forsyth)

Addictif, macaron, meringue, brownie

- Salon des viandes – Boucherie Raby (Robertsonville)
- Halles de l'alimentation (Thetford Mines)
- Gargouille (East Broughton)
- Épicerie J.T. Lessard et fils (Tring Jonction)
- Coopérative multiservices (Sacré-Cœur-de-Marie)
- Ferme G.M. Turgeon (Disraeli)

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION CONCERNANT LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO 287-23 ET 288-23

Avis est par les présentes donné par la soussignée que, lors de la séance ordinaire tenue le 13 mars 2023, le Conseil a adopté les projets de règlement suivants :

- règlement numéro 287-23 amendant le plan d'urbanisme numéro 68-07;
- règlement numéro 288-23 amendant le règlement de zonage numéro 69-07.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 avril 2023 à 19h00, au Centre Intergénérationnel situé au 252, chemin Sacré-Cœur Ouest, à Adstock. Durant cette assemblée, la Municipalité expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le représentant municipal identifiera également les dispositions pouvant faire l'objet d'approbation référendaire.

Les projets de règlement sont disponibles sur le site Internet à la page Règlements municipaux accessible à partir de l'onglet Services aux citoyens.

Objets du règlement numéro 287-23 :

- modifier la carte des affectations des sols afin d'y intégrer le secteur visé par l'annexion au lac à la Truite;
- redéfinir les limites des affectations des sols dans le Pôle récréotouristique du Mont Adstock selon les paramètres prévus à cet effet dans le schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches.

Objets du règlement numéro 288-23 :

- modifier le plan de zonage afin de créer le secteur de zone de villégiature riveraine VA 20 à même le secteur de zone 3505 V (numérotation de la Ville de Thetford Mines) faisant partie du secteur visé par l'annexion au lac à la Truite;
- modifier le plan de zonage afin de créer le secteur de zone forestier FOR 8 à même une partie du secteur de zone 3516 F (numérotation de la Ville de Thetford Mines) faisant partie du secteur visé par l'annexion au lac à la Truite;
- modifier le plan de zonage afin de créer le secteur de zone forestier récréotouristique FORéc 9 à même une partie du secteur de zone 3516 F (numérotation de la Ville de Thetford Mines) faisant partie du secteur visé par l'annexion au lac à la Truite;
- modifier le plan de zonage afin d'agrandir le secteur de zone forestier récréotouristique FORéc 1 avec l'ajout des lots numéro 5 136 124, 5 136 488 et 6 445 468 du cadastre du Québec;
- modifier le plan de zonage afin d'agrandir le secteur de villégiature riveraine VA 15 avec l'ajout des lots numéro 5 134 741, 5 134 743, 5 134 744, 5 134 745, 5 135 985 et 5 135 999 du cadastre du Québec;
- modifier la grille des usages et des spécifications des zones de villégiature riveraine VA afin d'y ajouter le secteur de zone VA 20;

- modifier le tableau de l'article 10.3.3 afin de retirer la norme spécifique numéro 5 relative à un garage attenant ou incorporé au bâtiment principal.

Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant ces projets de règlement peut également transmettre des commentaires ou observations par écrit avant le vendredi 14 avril 2023 par les moyens suivants : par courriel : urbanisme@adstock.ca / par courrier : À l'attention de M. Jérôme Grondin, 35, rue Principale Ouest, Adstock (QC), G0N 1S0.

Donné à Adstock, ce 15 mars 2023.
La directrice générale, Julie Lemelin

MARCHÉ BONICHOIX

OFFRE D'EMPLOI : COMMIS BOUCHERIE

FONCTIONS : servir la clientèle à la boucherie; préparer des produits maison; aider à la préparation des produits de viande (bœuf, poulet, porc); emballer, étiqueter et effectuer les changements de prix des produits; placer la marchandise dans les comptoirs et les étalages; assurer la rotation de tous les produits; offrir un service exceptionnel et attentionné à la clientèle; s'assurer de l'utilisation sécuritaire et efficace de l'équipement et des fournitures; nettoyer et maintenir propre l'espace de travail, les comptoirs et les tablettes; respecter les normes établies de sécurité et de salubrité alimentaire; être vigilant afin de minimiser les bris et les pertes de marchandises; autres tâches connexes.

EXIGENCES : personne dynamique fiable, débrouillarde; personne qui aime le service à la clientèle, entregent; vitesse d'exécution.

HORAIRE : entre 25 et 40 heures selon vos disponibilités; horaire flexible.

AVANTAGES : assurance collective, rabais employé.

La formation sera fournie sur place.

Si le poste vous intéresse, envoyez votre CV par courriel à admin@coopstmethode.ca ou communiquez avec : Chantal Fortin 418 422-2328



Solutions - Suivez le guide!
MAGASINER - VALORISER

Solution des mots croisés de la page 18

SUITE DE LA PAGE 17

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

- Octroi du contrat donné à Les Pavages de Beauce pour les travaux de réfection de la voirie du rang du Lac-aux-Grelots et remplacement de ponceaux dans le cadre volet « Soutien » du PAVL (814 832 \$).
- Mandat de services professionnels donné à M^e Marie-Klaude Paquet, notaire, de rédiger et publier les servitudes au registre foncier et d'acquitter les frais de publication des actes pour les travaux sur la rue des Écureuils.
- Octroi de services professionnels donné à Groupe ABS pour le contrôle qualitatif des sols et des matériaux dans le cadre de divers travaux à réaliser en 2023 (40 111 \$).
- Acquisition d'une partie du lot 5 134 647 du cadastre du Québec dans le projet de municipalisation de la rue des Orchidées; ouverture au domaine public; mandat au M^e Marie-Klaude Paquet, notaire, de rédiger et de publier les documents nécessaires au transfert de propriété et financement de la dépense par une taxe de secteur.
- Octroi d'un mandat de services professionnels donné à M^e Marie-Klaude Paquet, notaire, de rédiger les servitudes et les contrats d'acquisition d'emprises, de publier les actes au registre foncier et d'acquitter les frais de publication des actes dans le projet de municipalisation de la rue des Plaines et une partie de la rue des Pins; financement de la dépense par une taxe temporaire de secteur.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Dépôt et adoption du rapport d'activités de l'année 2022 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre; mandat à la MRC des Appalaches à transmettre le rapport au ministère de la Sécurité publique.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Festival des Campeurs : autorisation et prolongation de la période d'émission de bruit lors de l'événement sur la propriété du 19, rue de la Plage Est qui se tiendra le 19, 20 et 21 mai dans le secteur Saint-Daniel; information donnée à la Sûreté du Québec de l'activité et de prendre les mesures nécessaires pour la bonne marche de l'activité.
- Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds culturel de la MRC des Appalaches pour les projets suivants : Dessine-moi Adstock et Aménagement d'une halte historique à St-Méthode.

DÉPENSES

- Renouvellement de l'adhésion à titre de membre solidaire au journal Le Cantonnier pour l'année 2023 (100 \$).
- Pour la réalisation d'une enseigne murale à l'intérieur du bureau municipal (890 \$).
- Pour le paiement #2 final présenté par CITÉ Construction TM (22 360 \$) pour les travaux du projet de prolongement de trottoir de la rue du Parc; acceptation provisoire des travaux.

la Cité

Café Atelier

Être en relation avec soi et les autres

Lieu d'échange sur des sujets mettant au cœur le bien-être au féminin.

Début des ateliers en avril 2023

Endroit: Adstock (Secteur St-Méthode)

Inscris-toi au groupe, c'est gratuit!

Prendre note que le thème de la violence conjugale sera abordé lors de ces rencontres.

Pour information et inscription contactez-nous: 418 335-5551

PRÉSENTE

La Dame en bleu

(Lauraine Campeau)

chante Louvain

accompagnée au piano par Benoît Sarrasin

Dimanche

16 avril 2023

14h30

30\$

Spectacle-bénéfice pour le Fonds de recherche Michel Louvain et l'Espace culturel Le Vitrail

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS Site web : www.espacelevitrail.ca Téléphone : 418 333-6992

AU PROFIT DE

Société de recherche sur le cancer

Le VITRAIL ESPACE CULTUREL

MOTS CROISÉS

Une collaboration de Claude Trépanier

Jeux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1													1
2													2
3													3
4													4
5													5
6													6
7													7
8													8
9													9
10													10
11													11
12													12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

SUIVEZ LE GUIDE

Une collaboration de Suzanne Paré

En suivant les instructions à la lettre, vous trouverez un mot caché :

La première lettre est **M**

W	K	N	U
A	P	A	I
E	S	R	H
L	M	B	E
G	O	Z	I

Déplacez de 1 pas vers la droite et de 2 pas vers le haut —
 Déplacez de 3 pas vers le bas et de 2 pas vers la gauche —
 Déplacez de 3 pas vers le haut —
 Déplacez de 1 pas vers la droite et de 1 pas vers le bas —
 Déplacez de 1 pas vers le haut et de 2 pas vers la droite —
 Déplacez de 1 pas vers le haut et de 1 pas vers la gauche —
 Déplacez de 2 pas vers la gauche et de 2 pas vers le bas —
 Déplacez de 2 pas vers la droite —

RÉPONSE _____

La première lettre est **V**

O	R	Z	M
B	P	R	U
V	L	T	K
N	A	G	E
I	S	E	R

Déplacez de 1 pas vers le bas et 1 pas vers la droite —
 Déplacez de 1 pas vers le haut —
 Déplacez de 1 pas vers la gauche et de 2 pas vers le haut —
 Déplacez de 2 pas vers la droite et de 1 pas vers le bas —
 Déplacez de 2 pas vers la gauche et de 3 pas vers le bas —
 Déplacez de 1 pas vers la droite —
 Déplacez de 1 pas vers la droite —
 Déplacez de 1 pas vers la gauche et de 4 pas vers le haut —

RÉPONSE _____

HORIZONTALEMENT

- Il joue d'un instrument à vent
- Aller çà et là – Vaporeux
- Rudimentaire
- Un lit, une table, une chaise – Grand requin
- Rolls-Royce – Vont clopin-clopant
- Sud-Est – Vérifies l'exactitude d'un compte – Marque la possession
- Propre au rein – Nuages d'insectes
- Reptile qui a la propriété de changer de couleur – Pas beaucoup
- Outil de paveur – Or – Lettre grecque
- Titre princier – Criaï chou
- Illinois – Dépouillé de ses feuilles
- Relatif à un recours en justice

VERTICALEMENT

- Points communs entre hiatus, naïf et ambiguïté – Couleur peau
- On préfère avoir le beau – Se dit d'un timbre de voix rauque
- Arôme – Délivre un passeport
- Pellicule – St-Laurent frappé
- Le grand Jacques – Battoirs utilisés au jeu de pelote basque
- Obscures, confuses
- Catégorique – Métal jaune – Amorce d'exode
- D'Italie – Interjection exprimant la répugnance
- Massage thérapeutique nippon – Dieu scandinave du tonnerre
- Une expression, un mot – Assisté
- Courbaturée – Paresseux tridactyle
- Américain

PETITES ANNONCES

Remerciements

Suite au décès de notre mère madame **Rose-Carmelle Fortin**, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont témoigné de la sympathie. Merci aussi pour vos prières et vos pensées, nous l'apprécions et nous en sommes très reconnaissants.

Gervais, Jean-Luc, Brigitte, Martin, Carolle, Mario et Bertrand.

Audrey Lavallée - tenue de livre pour entreprises

Vous êtes à la recherche d'une personne rigoureuse et assidue en tenue de livre pour votre entreprise? Voici les services offerts : comptes clients, comptes fournisseurs, paiements, paies, remises gouvernementales, conciliation bancaire, fin de mois et plus encore. Me contacter : audreylavaleetl@outlook.com ou 819 345-6426.

Service d'accompagnement-transport St-Méthode

Nous continuons à offrir le service d'accompagnement-transport pour des raisons médicales. Vous me téléphonez pour me donner l'heure, l'endroit et la date de votre rendez-vous et je vous trouve un bénévole qui ira vous chercher chez vous, qui restera avec vous pendant le rendez-vous et qui ira vous reconduire par la suite. Info : Madeleine Nadeau 418 422-5704

Service de popote roulante St-Méthode

La popote roulante est aussi disponible 2 fois/semaine (le mardi et le jeudi). Les repas sont cuisinés par les Délices du Manoir et livrés par Denis Perreault. Info : Rita Grenier 418 422-2455.

Après-midis de jeux de la FADQQ St-Daniel

Les jeux à St-Daniel prendront fin le 18 avril avec un petit goûter. Merci à chacun de votre participation! Merci à Nicole et Félicien Chouinard d'avoir donné de leur temps pour embellir les mardis après-midi! Émilienne Chouinard

SYMPATHIES À LA FAMILLE DUSSAULT

RICHARD SAMSON

Le 14 mars 2023, la comédienne Louise Dussault, originaire de Thetford Mines, est décédée à l'âge de 82 ans. Cette grande dame nous a quittés, mais elle restera pour plusieurs une figure marquante de la culture québécoise et une personne agréable pour ceux qui, comme moi, ont eu la chance de la rencontrer. Nous nous souviendrons d'elle, de sa **Marilyn** ou de sa **Souris verte**, notamment quand nous profiterons d'un bon spectacle à la salle Dussault de la Polyvalente de Thetford, salle nommée en l'honneur de cette grande famille au cœur de la culture.



Nos pensées sont avec ses filles Eve et Paule et toute la famille Dussault!

ATELIERS ET CONFÉRENCES VIRTUELS

La MRC des Appalaches offre gratuitement des ateliers et conférences virtuels sous la forme de « Midis-info ». L'inscription est obligatoire. Voici la listes des activités à venir :

- CULTURE :**
27 avril : Développement des arts et de la culture dans les municipalités (citoyens)
Info : Louise Nadeau 418 332-2757 poste 234
- PLEIN-AIR :**
6 avril : Aménagement des parcs (municipalités)
20 avril : Loisirs culturels dans les parcs (municipalités)
Info : Heidi Bédard : 418 332-2757 poste 235
- IMMIGRATION :**
4 mai : Volet individuel
18 mai : Volet interpersonnel
25 mai : Volet organisationnel
Info : Véronique St-Gelais 418 332-2757 poste 244

AU NOM DE LEUCAN, MERCI !

C'est avec grand plaisir que les organisateurs du Défi ski Leucan, présenté au Mont Adstock en collaboration avec Desjardins et Fenplast, annoncent que, grâce aux 110 participants et à votre grande générosité, le montant amassé est de 101 400 \$.

Merci et à l'année prochaine!



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AVRIL: MOIS DE L'AUTISME						1
16 AU 22 AVRIL: SEMAINE DU BÉNÉVOLAT						
Merci à tous les bénévoles qui contribuent à faire d'Adstock une municipalité vivante!						
2	 3	4 	5 	6 	7	8
9 <i>Foyeuses Pâques</i>	 10	11 	12 	13 	14	15
16	 17	18 	19 	20 	21 	22 
23	 24	25	26 	27 	28	29 
30	Avril – Nettoyage des nichoirs destinés au Merle bleu et à l'Hirondelle bicolor Les nichoirs doivent être nettoyés à la mi-avril avant l'arrivée des Merles bleus et des Hirondelles. Nous invitons les membres du CORA ou d'autres bénévoles qui aimeraient nous aider à le faire à donner leurs noms sans tarder par courriel à gisane678@gmail.com ou par téléphone : Gisane 418 338-8973.					

-  Récupération
-  Ordures
-  Bibliothèque
-  Fermières
-  CORA
-  FADOQ
-  Activités précisées au bas de la grille

- 4 [Mardi] Réunion du Comité consultatif en urbanisme (CCU)
13h15 : après-midi de jeux de la **FADOQ Tournesol St-Daniel**
- 7 Vendredi Saint / bureau municipal fermé
- 10 Lundi de Pâques / bureau municipal fermé
- 11 Fermeture de l'aréna au Centre sportif Mariette et Joseph Faucher
[Mardi] 13h15 : après-midi de jeux de la **FADOQ Tournesol St-Daniel**
- 12 **[Mercredi] 19h00** : rencontre du **Cercle de Fermières Sacré-Coeur-de-Marie** à la sacristie de l'église. Au programme : invité surprise/cartes de membres payables/billets de la raffle/prix de présences. Apportez vos réalisations et projets d'artisanat. Merci de votre présence!
- 15 Retrait des balises sur les propriétés
[Samedi] 9h00 à 16h00 : cueillette de canettes et bouteilles consignées au profit de l'école aux Quatre-Vents à la caserne de pompiers (Adstock), 28 rue Bédard
- 17 **[Lundi] 19h00** : assemblée publique de consultation au Centre intergénérationnel (SCDM)
19h30 : conseil municipal au Centre intergénérationnel (SCDM)
- 18 **[Mardi] 13h15** : dernier après-midi de jeux de la **FADOQ Tournesol St-Daniel**, léger goûter servi.
- 19 **[Mercredi] 13h00** : après-midi de jeux et partie de sucre de la **FADOQ St-Méthode**.
- 21 **[Vendredi] 8h30** : déjeuner de la **FADOQ St-Méthode** au Bistro d'Adstock

22 Jour de la terre



Ensemble, agissons pour la planète et soutenons les organisations environnementales!
[Samedi] : 7h30 : CORA : sortie au Parc écologique de l'Anse-du-Port et la Baie-du-Febvre (remis au 23 en cas de mauvais temps). Rendez-vous dans le stationnement #5 des Galeries des Appalaches ou à 9h00 au stationnement de l'Auberge Godefroy, Bécancour. Responsable Carol Roy 418 338-0803.

25 **[Mardi] Réunion du Comité consultatif en environnement (CCE)**
19 h00 : l'Association d'horticulture de Thetford Mines vous invite à la Maison de la culture de Thetford Mines à une conférence au local 125 donnée par monsieur Bruno Carpentier. Le sujet est : L'aménagement paysager, prédateurs et envahisseurs des jardins d'oiseaux. Non membre 5 \$. Prix de présence.

26 **[Mercredi] 18h45 : CORA** : réunion annuelle à la salle 125 de la Maison de la culture. Venez en grand nombre. Prix de présence, jeux d'identification d'oiseaux et encore plus!
19h30 : assemblée annuelle générale de la **Coopérative de consommateurs de St-Méthode Frontenac** à la salle Bernardin-Hamann

29 **[Mercredi] 8h00 : CORA** : randonnée dans le comté de Irlande. Rendez-vous à l'étang Stater. Dîner au restaurant Le Pouce si ouvert. En cas de mauvais temps, vérifiez avec le responsable Michel Brossard 418 338-3241.

30 Date limite pour démanteler en totalité votre abri d'hiver pour automobile